

Salaberry-de-Valleyfield, 10 mars 2014

Régie de l'Énergie,
Montréal, Que

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : Observations et témoignages pour le dossier R-3863-2013 au sujet du dossier des compteurs intelligents d'Hydro-Québec pour la région de Salaberry-de-Valleyfield.

Depuis le début de 2012 une citoyenne a commencé à ramasser des pétitions pour contrer le projet d'installation des compteurs intelligents et sensibiliser le Conseil de Ville.

20 novembre 2013: Soirée d'information à Salaberry-de-Valleyfield

Sujet: Les compteurs intelligents d'Hydro-Québec Durée : 2,5 heures

- Assistance: une centaine de citoyens

- Commentaires des citoyens => 100 % des gens présents :

a) ne veulent pas de compteurs intelligents à leur domicile

b) veulent un moratoire sur l'installation des compteurs intelligents

Dans le cas compteur numérique déjà installé, 100 % des gens veulent une option de retrait sans frais ni tracasserie administrative.

2 décembre 2013: Première réunion du comité de citoyens
Valleyfield Refusons les compteurs

14 décembre 2013: Envoi d'une lettre au conseil de ville de Salaberry-de-Valleyfield afin de sensibiliser le Maire et les conseillers aux différents enjeux sur les compteurs intelligents tel que la santé, l'économie, la liberté de choisir, la sécurité et la capacité de payer des citoyens incluant une demande de moratoire.

17 décembre 2013: Première intervention à la séance du conseil de ville de la part de membre du comité de citoyens « Valleyfield refusons les compteurs » pour demander un moratoire. - Plus d'une soixante de personnes étaient présentes

- Dépôt d'une nouvelle pétition (325 noms)

- Témoignage de 2 personnes ayant développé des symptômes d'électrosensibilité

6 janvier 2014: TV Cogeco est intéressé d'avoir le point de vue du comité de citoyens de Valleyfield refusons les compteurs basé sur leurs recherches et analyse du dossier des compteurs nouvelle génération. Une entrevue a été réalisée avec un des membres de notre comité.

21 janvier 2014: Deuxième intervention à la séance du conseil de ville de la part de membre du comité de citoyens « Valleyfield refusons les compteurs » pour demander un moratoire. - Près d'une centaine de personnes étaient présentes

- Dépôt d'une nouvelle pétition (385 noms)

- Témoignage d'une personne ayant développé des symptômes d'électrosensibilité

29 janvier 2014: Le nombre de membre du comité « Valleyfield refusons les compteurs est passé de 4 à 7 participants. Planification et élaboration d'un plan d'action.

4 février 2014: Manifestation autour de l'Hôtel de Ville de 11:45 à 13:30 avec une trentaine de citoyens venant témoigner de leur refus d'avoir un compteur intelligent dans leur domicile.

- Le Maire Denis Lapointe et un conseiller municipal sont venu parler aux citoyens
- Deux journalistes étaient présents pour couvrir l'événement

Suite à cette manifestation il y a eu parution de plus d'un article:

Journal Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield: version électronique

Info Suroît article publié le 7 février : <http://www.infosuroit.com/mobilisation-citoyenne-contre-les-compteurs-intelligents/>

Valleyfield Express, 11 février, version papier - Journal St-François, 12 février, version papier

A partir du 8 février: Distribution de tracts : Information de sensibilisation sur les effets des CNG sur la santé et invitation aux citoyens d'assister à la prochaine séance du conseil de ville du 18 février.

8 février 2014 : Envoi d'une lettre au conseil de ville de Salaberry-de-Valleyfield concernant 2 articles paru sur le site web de « Laurentides Express » le 5 février faisant état du point de vue du physicien Dr Paul Héroux au sujet des compteurs intelligents d'Hydro-Québec ainsi que sur les effets des CEM (champs électromagnétiques).

17 février 2014: Envoi d'une lettre au conseil de ville de Salaberry-de-Valleyfield incluant un document détaillé (34 pages) sur le projet des compteurs intelligents dit LAD (Lecture à Distance) et l'Infrastructure de Mesurage Avancé (IMA) de élaboré par le regroupement provincial « Refusons les compteurs ». - Ce document traite, entre autres, des enjeux entourant les compteurs émetteurs de radiofréquences, i.e. sur la santé, les risques d'incendies, la cyber-vulnérabilité, l'économie, les hausses de coûts et la vie privée. La norme de Santé Canada (versus les autres normes mondiales). L'opposition face à ces compteurs au Québec. L'opposition des villes ailleurs au Canada et dans le monde.

18 février 2014 : Troisième intervention à la séance du conseil de ville de la part de membre du comité de citoyens « Valleyfield refusons les compteurs » pour demander un moratoire.

- Dépôt d'un document (3 pages) tiré de la base de données de l'Organisation Mondiale de la Santé (14/01/2004) faisant état de cas d'une étude épidémiologiques étudiant le lien entre cancers et exposition professionnelle aux radiofréquences (RF).
- 200 personnes étaient présentes
- Dépôt d'une nouvelle pétition (514 noms pour un cumulatif depuis 2011 de 1,644 noms)
- Témoignage d'un personne ayant développé des symptômes d'électrosensibilité

4 mars 2014 : Conférence pour les citoyens sur les compteurs intelligents et le projet LAD (Lecture à Distance) d'Hydro-Québec. Durée : 2 hres. – Présences : 90 personnes dont tous étaient contre l'installation de ces compteurs et pour un moratoire. Un journaliste était présent pour couvrir l'événement.

Le comité *Valleyfield refusons les compteurs*